

----- Message transféré -----

De : **Laurent BECHADE** <laurent.bechade@orange.fr>

Date : 26 mai 2017 à 09:31

Objet : projet eolien des terres noires

À : eolien.terresnoires@gmail.com

Mr Laurent Béchade

01 champblanc

87160 Arnac la poste

Tel 0677897005

Monsieur

Veuillez prendre en compte mes arguments en faveur du projet éolien des terres noires situé sur les communes d'Arnac la Poste et St Hilaire la Treille.

Le projet des terres noires est un projet citoyen qui regroupe 66 adhérents qui souhaitent investir dans des énergies renouvelables.

La production d'électricité à partir des éoliennes rentre dans les objectifs de la transition énergétique.

L'électricité produite par des éoliennes n'émet pas de gaz à effet de serre.

Le parc éolien des terres noires permettra des retombées économiques sur les 2 communes et la communauté de commune en matière de taxes, mais aussi pour les investisseurs qu'ils soient du territoire ou extérieur à notre territoire. Il permettra de l'emploi par la construction des éoliennes comme pour l'entretien.

Les détracteurs au projet opposent des nuisances.

J'habite à 300 m de l'autoroute A20 et je ne peux que constater que cette dernière crée plus de bruit alors que les éoliennes ne sont pas audibles à la même distance.

On craint des conséquences sur l'élevage, à ce jour en tant que conseiller agricole à la chambre d'agriculture du 87 je n'ai pas constaté de problème ou entendu des agriculteurs se plaindre, notamment sur le secteur des éoliennes de la Souterraine.

Sur l'incidence sur l'habitat, après le dépôt du permis de construire des éoliennes de la Souterraine 4 maisons neuves ont été construites à Bussière Madeleine juste en face du parc éolien. Et la vente des maisons existe depuis longtemps en raison de la désertification de nos campagnes.

Le projet éolien est soumis à une enquête sur la nuisance sur l'avifaune et doit respecter les exigences imposées. Il est constaté que la mortalité sur les autres parcs est extrêmement faible bien en dessous de la mortalité constatée sur les autoroutes.

Pour l'intégration dans notre région vallonnée et bocagère les éoliennes se verront beaucoup moins que dans la zone de plaine au nord de Chateauroux par exemple.

J'espère que mon argumentaire sera retenu

Cordialement

L Béchade